

## **Les Opticiens Mobiles élue parmi les entreprises à impact les plus prometteuses pour la deuxième année consécutive**

Lyon, le 28 avril 2025 – A l’occasion du salon ChangeNOW et dans un contexte de tensions sur l’accès aux soins, Les Opticiens Mobiles, 1<sup>er</sup> réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie, intègre pour la deuxième année consécutive l’indice Impact 40/120. Une reconnaissance qui confirme l’utilité de sa mission et l’innovation de son modèle. L’entreprise demeure la seule du secteur de l’optique à figurer dans ce classement de référence.

Créé pour mettre en lumière les modèles à fort impact social et environnemental, l’indice Impact 40/120 distingue chaque année 120 entreprises françaises engagées dans la transformation positive de la société.

La consécration renouvelée de la société Les Opticiens Mobiles dans ce palmarès valorise le métier d’opticien en mobilité encore peu connu et pourtant si utile. En se déplaçant à domicile, en EHPAD ou en établissements médico-sociaux, les professionnels de santé du réseau répondent à des besoins visuels non couverts ou mal adressés auprès de publics fragiles (personnes âgées, dépendantes, isolées, en situation de handicap). **L’entreprise s’engage activement depuis sa création en faveur d’une dynamique de "l’aller-vers" et du renforcement de la confiance envers les paramédicaux, deux sujets majeurs au cœur des priorités de santé publique** comme en témoigne la présentation récente du pacte de lutte contre les déserts médicaux par le gouvernement Bayrou.

### **Une reconnaissance inédite dans le monde de l’optique**

Déjà reconnue entreprise à mission (depuis 2021) et labellisée ESUS (depuis 2023), Les Opticiens Mobiles renforce ainsi son positionnement singulier, entre santé visuelle, coordination des soins, service à domicile et lien social. Elle figure également dans le **mapping 2025 des start-ups à impact**, publié début avril, par France Digitale, Bpifrance Le Hub et le Mouvement Impact France, aux côtés de 45 autres entreprises du secteur santé.

Un positionnement qui fait également écho au souhait d’évolution d’une partie des opticiens diplômés en quête de reconversion professionnelle en dehors des magasins et des cabinets d’ophtalmologie.

## **Faire évoluer le cadre pour accélérer l'impact du métier**

Forte de ces distinctions, Les Opticiens Mobiles appelle à une **évolution du cadre réglementaire** pour libérer tout le potentiel de l'opticien en mobilité afin de renouer le lien entre les patients "oubliés" sur les lieux de vie et le médecin ophtalmologiste grâce à la coordination des soins assistée par la téléexpertise.

Les Opticiens Mobiles, membre fondateur du Regroupement des Opticiens A Domicile (ROAD), plaide pour la **possibilité de délégation de tâches entre opticiens et ophtalmologistes via la téléexpertise**, comme cela existe déjà dans d'autres professions de santé. Grâce à des opticiens formés, mobiles et équipés, il serait possible de réaliser, sans risque pour les patients, des examens clés (réfraction, fond d'œil, tension intraoculaire, vidéos du segment antérieur), et de transmettre ces données à distance à des ophtalmologistes, seuls garants du diagnostic médical et du parcours de soin.

"Ces deux distinctions reconnaissent un métier d'utilité publique : celui d'opticien en mobilité, au service des plus fragiles, directement sur leur lieu de vie. Notre action répond à des enjeux majeurs – isolement, vieillissement, désertification médicale, prise en charge à domicile – avec des résultats concrets et mesurables. Mais pour aller plus loin, il est désormais impératif de lever les freins réglementaires qui n'ont plus de raison d'être en 2025. Il est temps que le cadre législatif soutienne les initiatives utiles, fonctionnelles et immédiatement applicables sur le terrain", complète Matthieu Gerber, fondateur et président Les Opticiens Mobiles.

### **À propos | Les Opticiens Mobiles**

Les Opticiens Mobiles – première entreprise de l'optique reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale par l'agrément ESUS et société à mission – est le 1<sup>er</sup> réseau national d'opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail : à domicile, en établissements et services médico-sociaux ou de santé (Ehpad), en résidences services seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l'entreprise compte plus de 50 collaborateurs.trices et près de 110 Opticien.nes Mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision et accessoires. La raison d'être des Opticiens Mobiles est d'agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l'accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quels que soient l'âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : [lesopticiensmobiles.com](https://lesopticiensmobiles.com)

LinkedIn : [Les Opticiens Mobiles](https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles)

**Contact presse**

Lydie MALLON - [lmallon@lesopticiensmobiles.com](mailto:lmallon@lesopticiensmobiles.com) - 06 43 45 21 27